

ALGERIE TELECOMS SPA

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES DE BOUIRA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU TRANSPORT

Réf: AT/DO/SDTO/DRT/ 137 /2020.



Bouira, le : 21/09/2020.

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

EGCB DIF FATIHA

Objet : Dernière mise en demeure

- Vu le contrat de Réalisation N°06/2020 du 11/02/2020 conclu avec l'entreprise **EGCB DIF FATIHA**.
- Vu le Bon de Commande des Travaux N°08/2020 du 11/02/2020.
- Vu l'Ordre de Service N°08/DO/2020 du 11/02/2020.
- Vu l'ODS d'arrêt N°123/DO/2020 du 13/07/2020.
- Vu les deux mises en demeure précédentes,
- En date du 20/09/2020 une commission technique nous a signalé que :
- Votre entreprise **EGCB DIF FATIHA** est absente sur le chantier depuis le 24/07/2020.
- Vos délais contractuels sont consommés .
- La remise à l'état des lieux n'est pas faite dans les normes techniques du CDC.

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure pour la dernière fois , afin d'entreprendre les Travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordements des Câbles à Fibres Optiques entre **DECHMIA ET EL GUETAR - KAFLAHMER**.

Comme je vous demande, de procéder en urgence à l'achèvement des travaux et la remise en état des lieux, et ce dans un délai n'excédant pas les vingt quatre heures (48h).

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (la mise sur la liste noire).

Le Directeur Opérationnel:

ALGERIE TELECOM SPA
Directeur Opérationnel
de Bouira
Signé : Mr. MESSARA Hamza